



## INTITULE DU POSTE

**Agent de maîtrise  
Responsable du service technique**

## MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

Maintenir avec l'équipe technique en état de fonctionnement et de propreté les réseaux, la voirie, les bâtiments et espaces verts de la collectivité.

Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et des locaux utilisés

Organiser et coordonner le travail du service technique (2 agents)

## DESCRIPTION DU POSTE

Service technique

Catégorie C

Cadre d'emploi des agents de maîtrise

Travail à temps complet

## MISSIONS

### 1 - Activités et tâches relatives au poste :

Le poste occupé exige une grande polyvalence. Au sein de l'équipe, chaque agent est responsable d'un domaine d'activité. **L'agent est responsable de l'ensemble du service technique de la commune** et est amené à travailler régulièrement dans les autres domaines.

ACTIVITES	TACHES
Entretien des bâtiments et équipements communaux	<ul style="list-style-type: none"><li>- Surveillance des chaufferies et énergies</li><li>- Maintenance sur les éclairages intérieurs</li><li>- Vérification des interventions externes (entreprises)</li><li>- Travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments (maçonnerie, plâtrerie, peinture, électricité, serrurerie, chauffage, menuiserie, plomberie...)</li><li>- Tenir à jour les registres d'intervention</li></ul>
Veiller à l'entretien de la voirie communale et alerter sur les dégradations	<ul style="list-style-type: none"><li>- Collecte des déchets</li><li>- Mission de patrouille, diagnostic des dégradations</li><li>- Petites réparations ou bouchage des « nids de poule »</li><li>- Vérification d'aqueduc sous chaussée ou fossé</li><li>- Entretien du cimetière</li><li>- Entretien de la signalisation verticale et du mobilier urbain</li><li>- Sécurité publique sur intervention d'entreprise ou en régie (signalisation temporaire)</li><li>- Balayage des voies</li><li>- Faucher les accotements et les talus</li></ul>
Entretien et maintenir les espaces verts en état de propreté	<ul style="list-style-type: none"><li>- Tonte manuelle et mécanisée des espaces plans et talus</li><li>- Plantations saisonnières et arrosage</li><li>- Elagage et prévention des risques de chute de branches</li><li>- Taille des haies</li><li>- Maintenance et réparations des équipements d'aire de jeux</li></ul>

	- Ramassage des feuilles
Exploitation du réseau de distribution d'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réparations élémentaires du réseau</li> <li>- Surveillance visuelle du réseau de distribution</li> <li>- Nettoyage des bassins</li> <li>- Petit entretien des ouvrages de surfaces (bouches - regards)</li> <li>- Construction des nouveaux branchements</li> <li>- Remplacement des compteurs</li> <li>- Relevé annuel des compteurs d'eau</li> <li>- Tenir à jour les registres d'intervention</li> </ul>
Réseau d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification de la station d'épuration</li> <li>- Vérification des circulations dans les réseaux EU-EP</li> <li>- Entretien courant des bouches avaloirs et dégrilleurs</li> <li>- Tenir à jour les registres d'intervention</li> </ul>
Entretien des véhicules	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveiller les dates de contrôle techniques</li> <li>- Surveiller l'usure des éléments de sécurité (pneus, éclairages, essuie-glaces...)</li> <li>- Surveiller et faire procéder au nettoyage intérieur et extérieur des véhicules</li> <li>- Assurer occasionnellement la réalisation des vidanges</li> </ul>
Hygiène et sécurité	- Veiller à l'observation générale des consignes générales d'hygiène, de sécurité et de prévention
Le travail de l'équipe technique	- Coordination au travail de l'équipe

## 2-Conditions de travail :

### - Déplacement :

Déplacements permanents sur les sites d'interventions

Déplacement dans le département pour le retrait du matériel nécessaires aux interventions

### - Permanence :

Agent de permanence un week-end sur trois en cas d'urgence de service sur la commune.

### - Moyens nécessaires :

Véhicule de service équipé pour les interventions sur les réseaux eau et assainissement

Véhicules utilitaires

Équipements de sécurité

Matériel et engins de coupe, outillage divers

Produits phytosanitaires

## COMPÉTENCES REQUISES

### - Savoir (ensemble des connaissances théoriques)

Savoir détecter les dysfonctionnements dans un bâtiment

Connaître les normes et principes d'intervention en second œuvre du bâtiment

Savoir lire des plans et des représentations techniques

Connaître les règles de sécurité et de signalisation des chantiers

Connaître les règles d'hygiène et de sécurité

Connaître les procédures d'hygiène de sécurité et de stockage de produits

Connaître les différents types de fonctionnement des outillages et matériels mis à disposition et les équipements de protection associés

Connaître le fonctionnement des réseaux et ouvrages d'eau et d'assainissement.

Notion de service public

Organisation et fonctionnement des collectivités territoriales

Règles statutaires

Droits et devoirs des fonctionnaires

- Savoir-faire (maîtrise de la mise en œuvre de techniques, méthodes et outils)

Savoir organiser son travail et celui de l'équipe faire preuve d'initiatives.

Etre efficace et consciencieux.

Maîtriser les techniques d'intervention en second œuvre du bâtiment

Maîtriser les techniques de VRD, de petits ouvrages maçonnés, de revêtement routier

Maîtriser les techniques d'entretien des espaces verts

Maîtriser le fonctionnement et manoeuvre des engins de terrassement

Maîtriser les techniques de pose de canalisations et de pièces présentes sur un réseau d'eau

Faire appliquer les règles de sécurité et de prévention.

- Savoir être (ensemble des aspects comportementaux et relationnels spécifiques au poste)

Aimer le travail de terrain.

Etre autonome et réactif.

Savoir travailler et piloter une équipe.

Discretion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve.

Sens du service public

Etre courtois et respectueux de la hiérarchie.

- Autres (permis spécifique, connaissance dans un domaine particulier, certificat, brevet)

Permis de conduire (B et BE)/ CACES / Habilitation électrique

Après examen des dossiers des postulants, les candidats présélectionnés pour un entretien avec un jury de recrutement seront contactés et recevront une convocation.

Lettre de motivation et Curriculum Vitae sont à adresser par courrier à l'attention de

Monsieur le Maire

68, rue Emile Dourdet

87400 SAUVIAT SUR VIGE

ou par mail à l'adresse [mairie.sauviat@orange.fr](mailto:mairie.sauviat@orange.fr)